

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 18 octobre 2022

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall, Tosoni

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Spony

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Cahn-Bouchou, Abbar Oubenami, Gomez, Zerhouni et Raev

- Mairie :

Monsieur Lang (Responsable du service enfance et du service périscolaire)

Madame Loiseau (Directrice de l'Education à la Mairie)

Monsieur Bourget (Directeur adjoint des services techniques)

Excusés :

- Parents d'élèves excusés : Mesdames Nakache, Guérin, Amory, Montoya, Takarit, Barreau

- IEN : Monsieur Sarie

Préambule : présentation et tour de table (car l'Equipe Pédagogique et les Représentants de Parents d'Elèves sont en partie renouvelés cette année).

1- Service Périscolaire

A la demande de Madame Tordjman, nous ouvrons la séance en donnant la parole au responsable du service périscolaire (Monsieur Lang), qui se fait porte-parole de la directrice du service périscolaire affectée à l'école (Madame Pontin), à dessein de présenter ses modalités, le projet du centre et évoquer les effectifs.

En plus de Mégane Pontin (directrice du périscolaire sur Saint Exupéry), officient quatre animateurs : Sarah, Sylvain, Mohammed et Raphaël. Des renforts d'animateurs sont enregistrés sur le temps du midi.

Moyenne de fréquentation : le matin (de 7h à 8h30) : 25 enfants sont accueillis, sur le temps de la cantine : 175 enfants, à l'étude (de 16h30 à 18h) : 70 enfants, sur le temps post-scolaire (de 18h à 19h) : 25 enfants. Le mercredi, 80 enfants en moyenne sont accueillis.

Nouvelle procédure de réservation par internet pour la cantine mise en place aux vacances d'été 2022 et celle-ci entrera en vigueur le 7 novembre pour l'étude. Cela permet d'anticiper les effectifs par secteur et donc les animateurs nécessaires.

2- Bilan de la rentrée scolaire

- Le Règlement Intérieur de l'Ecole n'a pas changé et a été adopté à l'unanimité à l'occasion du dernier Conseil d'Ecole, en juin dernier.

Concernant le protocole sanitaire, il est à préciser que seules les modalités suivantes sont préconisées : désinfection des locaux une fois par jour, aération régulière, lavage des mains dès que besoin. Les règles d'isolement (en cas de test positif) demeurent identiques.

Nous rappelons qu'une circulaire interdit l'usage des téléphones portables dans les écoles et même durant les événements exceptionnels (se déroulant hors de l'établissement) tels que les activités sportives, les sorties et les voyages scolaires.

- La majeure partie des commandes de matériel est arrivée en temps et en heure, mais globalement elles étaient encore cette année très incomplètes à la rentrée, handicapant la bonne mise en place logistique de

certaines classes et certaines disciplines, dépourvues de certains cahiers, voire de fichiers ou manuels. Des manques étaient notables auprès de plusieurs prestataires :

Majuscule (fournitures scolaires pour certaines classes)

Pichon (commande de papier)

Librairie « les Mots Mêlés » (une unique série de fichiers d'écriture est arrivée tardivement)

Tout tend à rentrer dans l'ordre mais les livraisons ne sont pas encore exhaustives à ce jour (concernant le fournisseur Majuscule).

Il est à noter que la hausse considérable du prix du papier nous a obligé à réduire la commande en termes de quantité et à solliciter en contrepartie les familles via la liste de fournitures.

- En ce qui concerne la commande de mobiliers scolaires, les deux classes concernées (salles de classe n°5 et 10 de Mesdames Ragani et Creusat), la livraison (et le changement de mobilier) n'a pas pu avoir lieu cet été (faute de matériel disponible chez le fournisseur). Elle s'est effectuée le mercredi 21 septembre.

Concernant les locaux et leur entretien :

- Durant l'été, la globalité des petits travaux demandés a été effectuée. Le seul manquement (malgré les relances sur le sujet aux interlocuteurs concernés) est le nettoyage du mur intérieur qui borde le potager.

Il est à noter que des équipements ont été installés afin de rendre hermétiques les accès à l'école et ainsi empêcher l'intrusion des souris.

- Une vitre de l'une des portes du préau (porte rouge du couloir du rez-de-chaussée) a été cassée durant l'été. Je l'ai signalé, les dégâts ont été constatés, mais elle n'a pas encore été remplacée.

- Certains aménagements (et principalement concernant la cour de récréation) sont toujours très attendus, mais nous n'avons pas encore constaté d'avancement dans ce projet, si ce n'est l'installation des deux poubelles « grenouilles ».

De la même façon, cette année encore, nous craignons le retour des fortes pluies, en référence aux problèmes d'étanchéité (durables et récurrents) des locaux. Des visites et devis ont été effectués, mais sans que cela n'aboutisse, pour l'heure, à des réparations. En effet, ce chantier est prévu au budget 2023 par la municipalité.

La mairie travaille sur un projet pluriannuel pour l'isolation et l'étanchéité pour 2023. Plusieurs audits vont être effectués. En 2017, une reprise d'étanchéité a été faite sur Saint Exupéry, mais a-t-elle été faite aussi pour l'isolation ? C'est à vérifier. Nous aimerions que notre bâtiment soit considéré comme prioritaire quant à ce chantier car outre la question de l'énergie, les infiltrations d'eau dans l'école constituent de vrais désagréments logistiques et sanitaires (moisissure, humidité, détérioration inquiétante...).

- La rampe pour la sortie PPMS a été validée dans le budget 2022 et sera installée aux vacances de la Toussaint ainsi qu'une ouverture permettant un accès à la cour (utile pour les évacuations). Il faudrait révéifier l'accès sur la sente.

- Il est à noter que les salles de l'école (à l'étage surtout, mais aussi le bureau de direction) n'étaient pas propres à la rentrée. En effet, les nettoyages qui sont effectués durant les vacances estivales (lessivage des sols des « parties communes », nettoyage des vitres) ont été réalisés, mais le nettoyage « quotidien » (tables, sol des classes, poubelles à vider) n'a été effectif qu'à compter d'une semaine après la rentrée environ.

- Enfin, nous attendons toujours la remise en fonctionnement de la borne d'accès au parking enseignant, ainsi que la clé de l'élève.

Concernant la borne d'accès, il y a un problème d'approvisionnement des pièces notamment de la carte informatique. Une fois reçue, elle sera installée rapidement, mais aucune date ne peut être fixée à ce jour. Pas de nouvelles concernant la clé de l'élève.

Concernant les effectifs, après trois radiations depuis le début de l'année, l'école compte aujourd'hui 232 élèves, répartis dans 9 classes. La structure de l'école est la suivante :

CP A : 23 [Véronique Hoffmann]

CP B : 22 [Céline Ragani]

CE1 A : 26 [Muriel Majo]

CE1 B : 25 [Elisa Spony]

CE 2 : 28 [Matthieu Caro et Julien Tosoni] Jours de Décharge de Direction : lundi et mardi

CE2-CM1 : 26 (20+6) [Magalie Creusat]

CM1 : 27 [Géraldine Le Goff]

CM1-CM2 : 27 (10+17) [Karine Chauvin-Liegard]

CM2 : 28 [Sébastien Gall]

Plusieurs AESH sont affectées sur l'école afin d'accompagner les élèves en situation de handicap. Toutefois, il est difficile d'être exhaustif à leur sujet tant leurs affectations sont fluctuantes (en nombre et en taux horaire), en fonction des besoins et des ressources du PIAL, même si la situation tend à se stabiliser et nous bénéficions du concours de trois AESH à temps plein à ce jour.

3 - Compte de l'école et Budgets

Le compte OCCE de l'école était créditeur à hauteur de 8414,06 euros, en date du 1^{er} septembre 2022. Ce solde prend en compte le paiement annuel de l'adhésion à l'OCCE et le règlement des assurances scolaires pour les élèves et enseignants, dont le montant s'élève à 522,40 euros.

A ce sujet, il est à noter que nous avons reçu la subvention municipale dite de « participation aux frais d'assurance » pour un montant de 59,25 euros.

- Les comptes détaillés de l'an dernier (avisés par Madame Dahan notamment, en sa qualité de Parent d'Elève Elue de l'époque) ont été communiqués à l'OCCE dans les délais requis (à savoir avant le 30 septembre).

- Les pièces comptables justifiant de nos diverses subventions (municipales et académiques) ont également été transmises à qui de droit.

- Nous regrettons le fait qu'il faille désormais boucler le reliquat des budgets de commandes de matériel scolaire avant fin septembre (et non plus fin novembre comme auparavant). En effet, voici une autre charge de travail significative à assumer durant le premier mois, déjà bien trop rempli et ce qui oblige les enseignants et le directeur à négliger ou reporter (bien contre leur gré) quelques autres points pourtant cruciaux (d'un point de vue pédagogique notamment), même si l'argumentaire et l'échéancier municipal justifiant ce changement nous ont été explicités et ne sauraient être revus.

- Concernant le budget d'investissement 2023 (dont l'échéance a elle aussi été avancée de plusieurs semaines depuis l'année dernière), l'école a sollicité la mairie afin de se voir équipé (pour la rentrée scolaire prochaine donc) :

 - D'un nouveau mobilier scolaire pour la salle de classe n°8 (Madame Le Goff).

 - D'un meuble (sans porte) à étagères pour la salle de classe n°9 (Madame Hoffmann).

 - D'une nouvelle sonorisation (type « enceinte mobile à roulettes », pour un usage collectif) car notre équipement ne fonctionne plus depuis le mois de juin dernier.

4 – Sécurité

- Le document PPMS a été mis à jour dès le *10 septembre* et a été communiqué à la mairie et à l'inspection de la circonscription.

- Cette année encore, plusieurs exercices de simulation sont prévus :

 - Comme chaque année, trois exercices d'évacuation doivent être effectués. Le premier (devant se tenir dans le mois qui suit la rentrée) s'est déroulé (sans incident) le *lundi 26 septembre* au matin, en la présence de Monsieur Accipe, préposé municipal en la matière. Aucun problème technique ne fut à déplorer.

 - Le *lundi 17 octobre* au matin, nous sommes astreints à réaliser un exercice PPMS sur le thème « Attentat-Intrusion », selon la posture « Se Cacher ». Pour diverses contraintes d'organisation, il nous était impossible d'effectuer l'exercice au même horaire sur le groupe scolaire. Les alarmes étant reliées ensemble, nous avons opté pour une alerte à la trompette et ce signal (qui ne sort pas assez de l'ordinaire et qui ne porte pas suffisamment) est le seul point de vigilance qui ressort de l'analyse de l'exercice. En effet, pour le reste, les consignes ont été respectées avec succès (par les adultes et les élèves).

- Une commission de sécurité s'est déroulée (en mon absence) le *mercredi 6 octobre*. Le compte-rendu est toujours attendu, mais d'après le retour verbal de Monsieur Accipe, il y a globalement peu à redire au sujet des locaux :

Quelques équipements sont à modifier (verrous à enlever sur les portes de communication entre classes et ventouses magnétiques à installer sur les lourdes portes rouges du rez-de-chaussée).

En termes d'aménagements dans les classes, il convient de veiller à ne pas obstruer les portes de communication entre classes par des objets ou même un simple fauteuil). Il est à préciser que dans plusieurs classes, l'installation des connectiques pour les TNI complique ces impératifs. Par conséquent, des demandes (au service technique) seront faites en ce sens, afin de déplacer les équipements et ainsi circonvenir à l'ensemble de ces attendus (en termes de sécurité et de fonctionnalité au quotidien).

Concernant le chauffage, la recommandation est de baisser de 1 degré la température, soit à 19 degrés. Depuis jeudi 13 Octobre, le chauffage est allumé à 19 degrés de 7h30 à 9h30 seulement jusqu'aux vacances de la Toussaint mais ceux-ci sont toujours froids depuis cette date. Monsieur Bourget va venir voir les radiateurs dans les différentes classes.

Au retour des vacances, le chauffage sera allumé toute la journée à 19 degrés avec une baisse à 18h à 16 degrés.

5- Evaluations

- Cette année encore, les classes de CP et CE1 sont soumises à des évaluations Nationales :

Passation 1 (pour CP et CE1) : du *12 au 23 septembre 2022*

Passation 2 (uniquement pour les CP) : du *16 au 27 janvier 2023*

De la même manière, entre le *10 et le 18 octobre*, les élèves de CE2 ont été concernés par la passation des Evaluations Départementales CE2 (en français et mathématiques).

- Les résultats ont été saisis et transmis à l'Inspection de Circonscription. Ils seront analysés et communiqués dès que possible aux parents d'élèves concernés.

- Pour la troisième année consécutive, les élèves de CM2 se conforment aux Evaluations de Compréhension durant la semaine du *17 octobre*.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sera complété, cette année encore, sous sa forme semestrielle :

La première remise se déroulera la semaine du *16 janvier 2023*

Le second parviendra aux familles durant la semaine du *12 juin 2023*

6 - Piscine

- L'ASSN devient l'ASNS : Attestation de Savoir Nager en Sécurité.

- Le fonctionnement des modules de piscine redevient celui en vigueur avant la pandémie, à savoir : 2 classes par vacation, exception faite pour les CP (une seule classe à la fois).

- Le planning annuel est le suivant (pour dix séances de natation à destination de chaque classe) :

Trimestre 1 : CE1 et CE2 (*19 septembre au 9 décembre*)

Trimestre 2 : CM1 et CM2 (*16 décembre au 17 mars*)

Trimestre 3 : CP (*20 mars au 16 juin*)

7 – Evaluation d'Ecole

Comme évoqué l'an dernier en Conseil d'Ecole, au mois de mai 2022, le regroupement des quatre écoles de la localité a été sujet à une Evaluation par un comité dédié. Voici la synthèse du bilan qui en a résulté :

« *Les quatre écoles du regroupement scolarisent des élèves de la PS au CM2. Les écoles sont situées dans le même périmètre et sont donc très proches. Cette proximité est un atout facilitant la communication.*

Les équipes enseignantes sont relativement stables.

La communication existe entre tous les partenaires, elle gagnerait à être davantage formalisée. La municipalité est attentive, les agents (Atsem et animateurs) sont motivés.

Les parents sont attachés à leurs écoles, mobilisés et concernés par la réussite scolaire de leurs enfants.

La question des élèves en difficulté et des élèves à besoins spécifiques demeure une préoccupation de l'ensemble de la communauté éducative.

Les enseignants sont entrés dans une culture de l'évaluation (évaluations repères de début d'année, évaluation de circonscription, protocole pour une rentrée sécurisée au CP, évaluations au fil des apprentissages...). Concernant les acquis des élèves, les résultats montrent qu'il reste des marges de progression. Cette pratique professionnelle de l'évaluation doit permettre aux professeurs de construire et de réguler les enseignements, de manière dynamique et constructive. La réflexion collective est un levier pour construire des stratégies pédagogiques ciblées en s'appuyant sur des critères partagés et les références communes que sont les attendus de fin de cycles.

Le climat scolaire est une problématique partagée dans le regroupement. Des actions sont mises en œuvre dans ce sens. La qualité du climat scolaire relève d'une responsabilité collective, d'une dynamique et de stratégies d'équipe. Une organisation communautaire du travail en équipe, accompagnée d'une participation des élèves aux décisions, aura un effet protecteur pour les élèves comme pour les enseignants et autres membres du personnel.

Le regroupement est un territoire plus resserré que la circonscription mais plus élargi que l'école. Il peut devenir un lieu stratégique permettant de s'appuyer tout à la fois sur l'équipe de proximité au sein de chaque école et comme une ouverture aux pratiques et stratégies des autres écoles. L'intelligence collective doit se consolider au niveau de la formation, au niveau de la formalisation d'instances communes (conseil de cycle inter-écoles sur des objectifs communs), au niveau des partages des projets (EAC, parcours citoyen...). »

8- Projets et événements de l'année

- Comme chaque année, nous avons sollicité la mairie au titre des subventions pour « aide aux projets des écoles ». Il s'agit là de demander une dotation à hauteur de 600 euros dans le but d'entretenir et d'enrichir le jardin-potager de l'école. Trois axes se dégagent quant à ces postes de dépenses :

Le potager (plantations, renouvellement du matériel courant, agrandissement et réfection des espaces de culture)

Les élevages (renouvellement des habitats et des espèces, nourriture, soins même parfois)

Le Land-Art à dessein d'associer le Parcours Artistique et Culturel à cette action liée au Développement Durable (et donc au Parcours Citoyen, conformément aux Axes du Projet Académique). Il s'agit de décorer et d'habiller cet espace tout en faisant appel à la créativité des élèves.

Il est à noter que notre action sur le sujet est inhérente de longue date à l'identité même de l'école et que cette action a été autant saluée qu'encouragée par le comité lors de l'Evaluation d'Ecole l'an dernier.

- Même si nous ne disposons pas encore d'un cahier des charges très précis, les élèves de CM2 (pensionnaires donc des classes de CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard et de CM2 de Monsieur Gall) sont concernés par la participation à un séjour avec nuitée (d'une semaine a priori), qui devrait se dérouler en Période 4.

- Madame Mabuala (infirmière scolaire), comme chaque année, effectuera des consultations pour les classes de CP, durant le mois de décembre.

En outre, dans le cadre du Parcours Santé, elle propose des interventions aux différents niveaux de classe :

Une intervention en lien avec « la semaine du goût » pour les classes de CE1 (de Madame Majo et Madame Spony) a été programmée le jeudi 13 octobre au matin.

Pour 2023 (dates à préciser), elle proposera aussi une intervention pour les CE2 (pour la classe de Monsieur Tosoni et Monsieur Caro d'un côté et les CE2-CM1 de Madame Creusat de l'autre) au sujet des « accidents domestiques ». Est également prévue (pour les CM1 de Madame Le Goff), une intervention concernant « le sommeil » et pour les plus grands (les CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard et les CM2 de Monsieur Gall), une intervention concernant « la puberté » (durant laquelle Les filles et garçons seront séparés).

- Dans le cadre du Parcours éducatif Culturel, plusieurs classes de l'école profitent des prestations culturelles que sont : la bibliothèque, la ludothèque et les expositions, en se rendant sur place.

- Le protocole sanitaire ne présentant plus de restrictions en la matière, les événements sportifs sont reprogrammés cette année. Citons :

Les tournois inter-écoles à l'issue des modules d'Activités Physiques et Sportives proposées par l'intervenant éponyme : Monsieur Aoudia.

Le FunAthlé (sous la forme d'une journée consacrée à la pratique d'une multitude d'ateliers sportifs) fin mai.

La Semaine du Sport (sous la forme d'un tournoi dédié à un sport collectif relatif à chaque niveau de classe) courant juin.

- A compter de cette année, afin (je cite) « *d'être en bonne santé et en bonnes conditions pour apprendre* », il est demandé à chaque enseignant de procéder à 30 minutes d'activité physique quotidienne, selon le dispositif « 30APQ ». Il est à préciser que ce temps peut être fractionné sur la journée (ce qui concerner les temps de récréations), qu'il n'est pas à cumuler à une séance d'EPS qui serait déjà prévu à l'emploi du temps ce jour et qu'une tenue sportive n'est pas nécessaire.

- Comme le suggèrent les directives académiques depuis l'an dernier, plusieurs classes de l'école valorisent la « lecture plaisir » en instaurant régulièrement un temps de lecture individuelle (d'une dizaine de minutes) en classe, sous la forme du dispositif « Silence, on lit ».

- Comme chaque année, dans le cadre du Parcours Citoyen, les élèves CM2 ont été sollicités pour les élections des représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

- La classe de CE2-CM1 de Madame Creusat s'est entendue avec le Sigidurs afin de bénéficier de ses interventions en matière de recyclage des déchets et de tri sélectif.

- Il est à noter que le photographe de la société « Atelier des Souvenirs » sera présent dans l'école le *mardi 15 novembre*, afin de réaliser les prises de vue individuelles (dont les commandes, cette année encore, s'effectueront directement par paiement en ligne).

Compte-tenu de la multitude des dossiers à régler durant cette première période de l'année scolaire, cumulée à l'amenuisement constant des échéanciers pour s'y astreindre [en référence à ce que nous évoquions plus tôt], l'équipe enseignante n'a pas pu encore réfléchir à la tenue ou non d'une fête de fin d'année, ou encore d'une sortie de fin d'année (et donc encore moins à une organisation calendaire).

9- Calendrier des Conseils d'Ecole

Voici les dates proposées (et déjà communiquées aux services municipaux à dessein de planification) pour la tenue des deux prochains Conseils d'Ecole de l'année scolaire :

Jeudi 16 février 2023 à 18h15

Mardi 13 juin 2023 à 18h15

Elles sont acceptées et enregistrées officiellement par les parents d'élèves présents et les services municipaux.